

LES REGLES DU JEU

Un **Règlement** du budget participatif fixe les règles du jeu à respecter. Vous pouvez le trouver en intégralité sur oye.participer.lyon.fr ainsi qu'un **mode d'emploi** avec des explications détaillées.

Le Budget Participatif est fait pour proposer des idées qui bénéficient à la Ville et à ses habitantes et habitants.

Les idées proposées doivent également s'inscrire dans les domaines d'intervention de la Ville :

- Des idées d'intérêt général et localisées à Lyon
- Des idées compatibles avec les projets en cours ou de moins de 2 ans
- Des idées réalisables dans un délai de 2 ans
- Des idées pour des projets pérennes (dépenses d'investissement exclusivement)

Environnement et Nature en ville	Education, Enfance, Jeunesse
Vie de quartier, animation et cadre de vie	Sports et Loisirs
Santé et solidarité	Culture et Patrimoine

VOS PREMIERES IDEES

Le Budget Participatif, c'est l'opportunité de proposer des idées nouvelles qui répondent aux besoins de la population ! Alors, n'hésitez pas !

Pensez à votre vie quotidienne !

Enfants, personnes âgées, personnes en difficultés... comment peut-on rendre la ville plus accueillante pour toutes et tous ?

Par exemple, sur vos trajets quotidiens, y-a-t-il des lieux qui mériteraient d'être améliorés ?

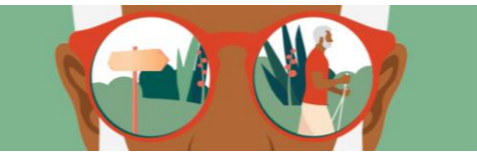
Pensez à la ville dans laquelle vous aimeriez vivre !



Changement climatique, pollution... comment rendre la ville plus durable ?



Piscine, bibliothèque, musée... vous fréquentez des équipements municipaux ? Qu'est ce que vous aimeriez y trouver de plus ?



NOTEZ ICI VOS PREMIERES IDEES !

Toutes les informations et pour déposer votre idée

<https://oye.participer.lyon.fr/>



BUDGET PARTICIPATIF / é !

ET SI ON ALLAIT AU BOUT DE VOS IDÉES ?

BUDGET PARTICIPATIF / é !

VILLE DE LYON

[GUIDE POUR ALLER AU BOUT DE SON IDÉE]



QUAND ?

et d'habitants... Lyonnaises et Lyonnais ou collectif d'habitantes ou étudiant à Lyon... résidant, travaillant... sans condition d'âge ou de nationalité.

QUI PEUT PARTICIPER ?

C'est un outil de participation citoyenne des habitantes et habitants. Le budget participatif permet d'utiliser une partie du budget de la Ville pour la réalisation d'idées proposées puis choisies par les habitantes et habitants.

QU'EST CE QU'UN BUDGET PARTICIPATIF ?

A VOUS DE JOUER !

12,5 millions d'euros pour la réalisation des projets

10,5 millions répartis entre les arrondissements selon leur population

2 millions pour des projets à l'échelle de la Ville



Plus votre idée sera précisément définie, plus elle a de chance d'être reprise fidèlement lors de l'étape d'analyse par la Ville et plus elle a de chance de convaincre les autres habitantes et habitants de voter pour elle !



POUR ALLER AU BOUT DE VOTRE IDÉE, IL SUFFIT DE SE POSER LES BONNES QUESTIONS !



1 POURQUOI ?

Quels besoins, quelles envies motivent votre idée ?



A quel **endroit** imaginez-vous que votre idée puisse se réaliser ? (Arrondissement et lieu plus précis)



Pourquoi proposez vous cette idée ? A quels **besoins** ou **envies** des habitantes et habitants va-t-elle répondre ?

Les besoins, manques, envies que j'ai identifiés sont...

Mon projet concerne-t-il un **public** en particulier (les enfants, les personnes âgées...)?



2 QUELLE SOLUTION ? Votre idée en 1 ou 2 phrases

Mon idée consiste en...



3 ET CONCRETEMENT ? Votre idée détaillée

Quels sont les **aménagement**s / **équipements** / **mobiliers** à prévoir ? Soyez la plus précise ou le plus précis possible!
Concrètement, mon idée passe par la création de...

Entourez le **domaine d'intervention** de la Ville qui correspond à votre idée :

Environnement et Nature en ville	Education, Enfance, Jeunesse
Vie de quartier, animation et cadre de vie	Sports et Loisirs
Santé et solidarité	Culture et Patrimoine

Comment ça marche ?
Qu'est ce qu'une habitante ou un habitant pourra y trouver ? Y faire ?

Et pourquoi pas un schéma ou un petit plan pour mettre au clair vos idées ?
Vous avez la possibilité de joindre à votre idée des documents ou des photos lors de son dépôt !



4 MON PROJET CONTRIBUE-T-IL A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE ?

Les enjeux écologiques et sociaux nous concernent toutes et tous ! Ce serait dommage que votre idée n'y contribue pas !

A votre avis comment se positionne votre idée sur ces différentes dimensions au regard de son impact global ?

Mon idée contribue-t-elle à **préserver l'environnement** ? (faible consommation d'eau et d'énergie, plus de nature en ville, limitation des déchets...)



Mon idée contribue-t-elle à **encourager des pratiques plus solidaires** ? (aide aux plus fragiles, convivialité...)



Mon idée contribue-t-elle à **développer de nouveaux modèles économiques** ? (circuits courts, consommation responsable, artisanat local...)



Mon idée contribue-t-elle à **favoriser de nouvelles pratiques de la citoyenneté** ? (plus de participation à la vie locale, meilleur dialogue entre les acteurs, citoyens, institutions, associations...)



Coloriez les étoiles pour auto-évaluer votre idée

Comment améliorer votre idée ?



5 A ce stade, vous pouvez vérifier si vous répondez aux principaux critères du règlement :



Une idée dans les **domaines d'intervention** de la Ville



Une idée pour un **projet pérenne** (dépenses d'investissement exclusivement)



Une idée d'**intérêt général**, dont je ne tire **pas de bénéfice financier direct** et localisée à **Lyon**

En cas de doute, vous pouvez quand même déposer votre idée : les services de la Ville étudieront toutes les idées



6 BRAVO ! IL NE VOUS RESTE PLUS QU'A PREPARER LE DEPOT

Un titre « **clair et précis** » : c'est la première chose qui sera visible sur la plateforme des idées du budget participatif. On doit comprendre tout de suite votre projet !

Une **description concrète et argumentée** en reprenant les éléments préparés ci-dessus pour être bien compris et convaincre les autres habitant-es de l'utilité de votre projet !

Pour déposer votre projet : <https://oye.participer.lyon.fr/>

